

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC ROMORANTIN 23 RUE DE LA SIRENE 41200 ROMORANTIN LANTHENAY
déclare et atteste avoir reçu la somme de 3 300 €.

M WEDZISZ SAMUEL, M WEDZISZ JONATHAN, gérants de la société AB COORDINATION, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 64 RUE DE PIEGU 41200 ROMORANTIN LANTHENAY, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M WEDZISZ SAMUEL 40B RUE DES THIBAUDIERES 41200 ROMORANTIN
Nombre de parts	132
Montant versé	1 320 €
2e associé	M WEDZISZ JONATHAN 120 AVENUE DE BLOIS 41200 ROMORANTIN
Nombre de parts	132
Montant versé	1 320 €
3e associé	M WEDZISZ JEAN-POL 40B RUE DES THIBAUDIERES 41200 ROMORANTIN
Nombre de parts	66
Montant versé	660 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 juin 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

ALEXINE RICAUD
CHARGÉE D AFFAIRES PROFESSIONNELS

JST06

lu et approuvé

lu et approuvé

